

Date d'émission : 03 janvier 1995 Numéro de version : 03 Révison : 19 décembre 2016

PLANCHE USINABLE

"PO1600"

SECTION 1: INDENTIFICAITON DU PRODUIT/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit

Planche usinable universelle "PO1600"

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées

Utilisation identifiée Planche usinable à base de résine poluréthane, chargée Aluminium

1.2 Identification de la Société

Fabricant/revendeur Samaro

Allée des petites Combes – ZI NORD

01700 BEYNOST Tél: 04.26.68 06 80 Fax: 03.87 02 91 88

www.samaro.fr - info@samaro.fr

SECTION 2: IDENTIFICATIONS DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification

conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Etiquettage : S.O.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : La substance est classifiée selon le règlement CLP.

Pictogramme de danger : S.O. Mention d'avertissement : S.O. Mention de danger : S.O.

Informations supplémentaires : S.O.

Conseil de prudence : S.O.

2.3 Autres dangers

Conformément aux critères énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) 1907/2006 :

Aucun risque connu, dans les conditions normales d'utilisation.

Les risques sont identiques à ceux liés à la deuxième transformation du bois.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Selon règlementation(CE) 1272/2008 (CLP)

- Résine polyuréthane issue de la polycondensation d'un isocyanate et d'un polyol., chargée poudre d'aluminuim.
- le produit ne contient ni amiante, ni quartz.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes et consulter un

médecin



Date d'émission : 03 janvier 1995 Numéro de version : 03 Révison : 19 décembre 2016

2/5

Ingestion : Rincer la bouche et consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: S.O.

Ingestion/Aspiration :pas de symptômes séveres connusContact avec les yeux :pas de symptômes séveres connusContact avec la peau :pas de symptômes séveres connus

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nota ppour le médecin : en cas d'ingestion ou par aspiration en grande quantité contacter le centre d'anti-poison.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinciton appropriés Eau pulvérisée, CO², mousse, poudre sèche

5.2 Dangers particuliers résultat de la substnce ou du mélange

L'action de la chaleur augmente les risques de volatilisation des composants de base et des réactifs. La pyrogénation pöeut entraîner la formation de CO, CO² et d'autres gaz toxiques

5.3 Conseil aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Vêtements et chaussures résistant au feu. Ne pas respirer les gaz d'explosion ni les gaz d'incendie. Porter un appareil respiratiore autonome

Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extincteur contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

SECTION 6: MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non concerné

6.2 Précaution pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou le milieu naturel

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir et incinérer en installation autorisée.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manuipulation sans danger

Non concerné

7.2Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Non concerné

7.3 Utilisations finales particulières

Port de lunettes et masque de protection pendant l'usinage. Installation de de ventilation adaptée pour capter et stocker les poussières d'usina







Date d'émission : 03 janvier 1995 Numéro de version : 03 Révison : 19 décembre 2016

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramétre de contrôle

Non concerné

8.2 Contrôles de l'exposition Equipement de

protection individuelle : Mesures générales de

protection et d'Hygiène

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas fumer, ni manger, ni entreproser de nourriture sur le lieu de travail

Protection respiratoire

Porter un masque pour poussières inertes et des lunettes de protection en cas de ponçage provoquant des poussières inertes.





non concerné

Protection des mains

L'applicaiton d'une crème hydratante permet d'éviter un dessèchement dû au contact des poussières

Protection des yeux

Lunettes de sécurité hermétiques

Protection du corps

Inflammabilité

Vêtement de protection

SERCTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect solide
Couleur gris

Odeur non concerné

Point de fusion non concerné

Point d'éclair non concerné

Point de fusion/point de congélation non concerné

Point initial/intervalle d'ébullition non concerné

Taux d'évaporation non concerné

Pression de vapeur non concerné

Densité de vapeur non concerné

Densité g/cm³ 1,65 – 1,70

Solubilités non concerné

Coefficient de partage n-octanol/eau non concerné

Température d'auto-inflammabilité non concerné

Viscosité mPa.s à 25 C° non concerné

Propriétés explosives non concerné

Propriétés comburantes non concerné

3/5



Date d'émission : 03 janvier 1995 Numéro de version : 03 Révison : 19 décembre 2016

9.2 Autres informations

Indice Hydroxyle non concerné

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité non concerné

10.2 Stabilité chimique stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses non concerné

10.4 Conditions à éviter les produits à base de résine polyuréthane sont stables

 10.5 Matières incompatibles
 non concerné

 10.6 Produits de décomposition dangereux
 non concerné

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aquatique non concerné

Effet primaire d'irritation :

De la peau, des yeuxLes produits à base de polyuréthane sot physiologiquement inactifs.

Chez les sujets prédisposés, une irritation de la peau ou une réaction allergique peuvent cependant être constatées en cas de contacts

répétés.

Indications toxicologiques complémentaires effet non connu

Cancérogéniciténon connuMutagéniciténon connuAutres informationnon connuToxicité pour la reproductionnon connu

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<u>12.1 Toxicité</u> Aucun effet connu

12.2 Persistance et dégradabilitéAucune donnée disponible12.3 Potentiel de bioaccumulationAucune donnée disponible

12,4 Mobilité dans le sol Aucun effet connu

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT non applicable

vPvB non applicable

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles

SECTION 13: CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets à incinérer en installation autorisée

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID –	IMDG	IATA

4/5



Date d'émission : 03 janvier 1995 Numéro de version : 03 Révison : 19 décembre 2016

	ADN/ADNR		
14.1 UN Numéro	Non concerné	Aucune règlementation	Aucune règlementation
14.2 UN expédition	Non concerné	Non conceré	Non concerné
14.3 Classe de danger	-	-	-
14.5 Groupe d'emballage	-	-	-
14.6 Danger pour l'environnement	Non	Non	Non
14.7 Transport en vrac	Non concerné	Non concerné	Non concerné

SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substanceou ou au mélage de sécurité, de santé et d'environnent

Selon CE n° 1907/2006 (REACH) paragraphe XIV

non concerné

Les planches usinables de la société Samaro contiennent des matières qui sont :

 par nos fournisseurs et revendeurs pré-enregistrés ou enregistriés selon les directives du REACH et selon la règlementation REACH.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

16.1 Formation du personnel

La mise enoeuvre du matériau nécessite les mêmes précautions que la deuxième transformation du bois.

16.2 Utilisations préconisées

Destinée pour le thermoformage, par taillage mécanique

Cette fiche représente l'état actuel de nos connaissances en la matière à la date indiquée. Elle traite des risques liés à une utilisation conforme aux spécifications des fiches techniques, des conditions et des précautions d'emploi, des applications pour lesquelles le matériau est prévu, ainsi que des règles et des pratiques en usage dans la profession. Seuls les principaux tests réglementaires en vigueur sont mentionnés. Il incombe à l'utilisateur de se tenir informé de l'ensemble des ces obligations légales.

Fiche d'informations sécurité / Fiche préparée conformément à l'article 32 du règlement (CE) 1907/2006 (REACH), afin de communiquer des informations en bas de la chaîne d'approvisionnement pour des substances indépendantes ou contenues dans des mélanges pour lesquelles une fiche d'informations sécurité n'est pas requise dans le format SDS. Par conséquent, ce document ne saurait constituer une Fiche de données de sécurité (FDS) conformément à l'article 31 du règlement REACH, étant donné que, selon REACH, il n'est pas obligatoire de fournir une FDS pour la substance ou le mélange couvert par cette fiche d'informations sécurité/fiche signalétique. Les informations contenues dans cette fiche d'informations sécurité/fiche signalétique ont été préparées par nos fournisseurs en se basant sur les meilleures informations disponibles provenant de bases de données techniques jugées fiables au moment de la rédaction du document.

Les bénéficiaires reconnaissent l'exactitude de ces informations à leurs propres risques. Par conséquent, aucun aspect de ce document ne doit être interprété comme une recommandation sur l'utilisation d'une substance ou d'un mélange, ni comme une recommandation sur leur utilisation normale pouvant entrer en conflit avec les brevets susceptibles de couvrir ou protéger toute substance, mélange ou produit, ni leur utilisation. Toutes les informations, ou déclarations ou suggestions, contenues dans cette fiche d'informations sécurité/fiche signalétique ne présentent aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude des informations, et le risque associé à l'utilisation de ces informations, y compris celles touchant au marketing, ou leur adéquation avec un but particulier et pour tout usage, ou l'utilisation de ces informations ne sauront enfreindre un quelconque brevet. Toutes les garanties de qualité marchande ou d'adéquation avec un usage quelconque sont expressément exclues et, par conséquent, SAMARO n'assume aucune responsabilité pour les résultats obtenus ou pour les dégâts causés (y compris les dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement) qui peuvent survenir, en tout ou en partie, de l'utilisation faite par le destinataire des informations qui y sont contenues.